

JOURNALISTE, FEMME ET SENIOR : UNE DOUBLE PEINE ?

Florence LE CAM¹ et Manon LIBERT²

Ce texte repose sur une question simple, presque dichotomique : l'âge est-il oui ou non un facteur aggravant d'inégalités pour les journalistes femmes ? En repartant sur une partie des résultats qui avaient montré le plus de différences entre hommes et femmes dans le rapport *Être femme journaliste en Belgique francophone* (Le Cam *et al.*, 2018), le texte reprend l'analyse des données quantitatives de l'enquête *Portrait des journalistes belges en 2018* (Van Leuven *et al.*, 2019) pour creuser la situation d'emploi et la sécurité économique des journalistes seniors (hommes et femmes), en tentant de mettre au jour les spécificités des situations des femmes journalistes seniors. Le constat est clair : l'âge renforce la permanence de la logique de genre en accentuant même certaines discriminations.

Les travaux portant sur les femmes journalistes en Belgique francophone sont peu nombreux (Le Cam, Libert & Ménéalque, 2018) et surtout relativement récents. Or, dans un contexte de précarisation du journalisme (Standaert, 2015), d'une évolution compliquée des conditions d'emploi et de travail (Libert, 2019) et d'une féminisation du métier très faible par rapport à d'autres espaces nationaux, le groupe des journalistes en Belgique se dessine toujours sous des traits mas-

1 Florence LE CAM, Université libre de Bruxelles, ReSIC-LaPIJ et Arènes.

2 Manon LIBERT, Université de Mons, CeRIS. ReSIC-LaPIJ.

culins, quinquagénaires, d'origine belge et majoritairement salariés (même si le nombre de journalistes indépendants augmente au fil du temps) (Van Leuven *et al.*, 2019). Or, dans ce contexte, un pan peu couvert des recherches en sociologie du journalisme nous a intriguées : les difficultés et spécificités des situations d'emploi et de travail des journalistes les plus âgés. Certaines spécificités ont déjà été mises au jour. En Belgique, le statut d'indépendant constitue une porte de sortie importante pour les journalistes en fin de carrière. Par ailleurs, dans le contexte actuel, vieillir en journalisme et y envisager sereinement la fin de sa carrière ne représente désormais plus une évidence (Libert, 2019). La montée de l'insécurité de l'emploi (les plans sociaux récemment mis en place par les entreprises médiatiques visant parfois prioritairement les travailleurs les plus âgés), le sentiment que l'on vieillit désormais plus vite qu'avant en journalisme, les craintes que le rythme du métier puisse nuire à la santé, mais aussi l'âgisme lié au manque de dextérité, à la plus faible « productivité », le tout associé à une représentation des salaires plus élevés chez les seniors que chez les autres générations, jouent un rôle important sur la manière dont les journalistes entrevoient la fin de leur carrière.

Ce texte repose sur ce croisement entre le constat de conditions d'emploi et de travail parfois spécifiques aux journalistes plus âgés et les résultats des recherches menées sur les femmes journalistes belges qui pointent non seulement une féminisation très faible du groupe des journalistes belges, une durée de carrière relativement courte, et surtout des inégalités d'emploi et de travail fortes entre journalistes hommes et femmes en termes de ségrégation horizontale et verticale et de violences organisationnelles (Le Cam *et al.*, 2018). Au vu de ces résultats, une étude permettant de croiser les effets du genre et de l'âge sur les situations d'emploi et de travail des journalistes nous est apparue comme un terrain de recherche particulièrement intéressant. Or, ce croisement d'une recherche entre genre et âge n'est ni fréquent en journalisme³, ni dans d'autres domaines (Faure & Ndobu, 2014) : les travailleuses seniors femmes restent souvent invisibilisées. Ce texte repose, nous allons le voir, sur l'analyse de données quantitatives issues d'un questionnaire national belge (Van Leuven *et al.*, 2019) et se concentre

3 Deux chercheurs brésiliens ont travaillé cette question. Zelia Adghirni lors de premières recherches sur les journalistes en fin de carrière (dans des communications non publiées) et Fábio Pereira dans une recherche sur les carrières des journalistes en ligne (2019), ce qui ne recouvre que très partiellement notre problématisation.

sur les répondants de plus de 54 ans, moment de rupture potentielle dans les poursuites de carrières et dans les situations d'emploi et de travail. Il tente ainsi d'éclairer les enjeux socio-professionnels de ces journalistes seniors. Ce texte s'organise en trois temps. D'une part, il propose de contextualiser cette recherche dans le cadre des travaux en sociologie du travail portant sur les seniors, et sur le vieillissement au travail. Il détaille ensuite des éléments de la carrière des femmes et des hommes journalistes seniors belges, et analyse ensuite les situations de « sécurité économique » de ces journalistes.

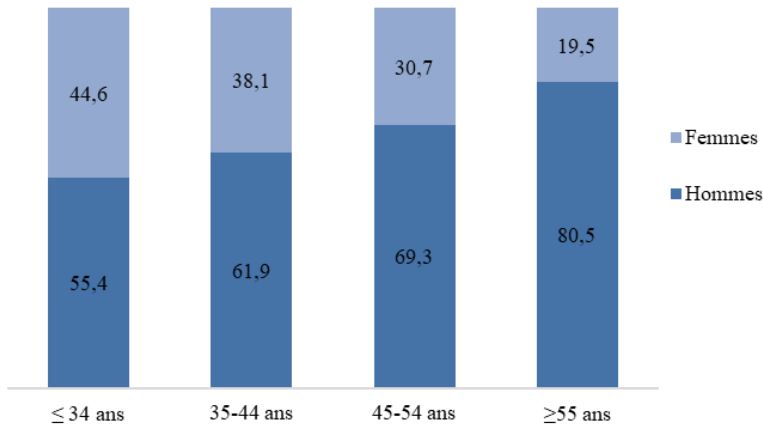
1. Analyser les journalistes seniors ?

Les recherches sur le travail des seniors sont relativement récentes, et liées notamment aux enjeux clés du vieillissement au travail, et de l'élaboration des politiques publiques et des choix politiques en matière de poursuite du travail ou de retraites⁴. Les travaux dans ce domaine pointent l'insuffisance de l'attention portée aux disparités entre hommes et femmes dans ce contexte (Vendramin & Valenduc, 2014). Or, la perspective de genre sur l'emploi et les conditions de travail des seniors montre tant des processus de ségrégations horizontale et verticale, des conséquences différentes des trajectoires professionnelles, que des différences en termes d'épanouissement au travail, de statut d'emploi et de répartition des tâches domestiques et de charge mentale (Vendramin & Valenduc, 2014, p. 5). Comme évoqué, ces éléments ont déjà été montrés dans l'étude générale des femmes journalistes en Belgique francophone (Le Cam *et al.*, 2018). Or, le domaine de recherche sur le travail des seniors pousse à considérer qu'être senior, en plus d'être femme, pourrait être une double peine, au sens de la « double jeopardy » (Beal, 1970). Initialement utilisé pour pointer les difficultés d'être femme et noire, ce concept a progressivement été appliqué à d'autres situations et peut l'être aux carrières des femmes seniors en général (Faure & Ndobu, 2014). Il permet ainsi de pleinement assumer une perspective d'étude de l'intersectionnalité (Bourque & Maillé, 2005) qui amène à considérer la pénalisation des femmes seniors dans une dimension sexo-âgéiste

4 C'est ainsi d'ailleurs que les recherches vont accompagner et étudier la directive européenne de novembre 2000 obligeant les États membres de l'Union européenne à réaménager leur réglementation, si nécessaire avec de nouvelles lois, en vue d'interdire les discriminations directes et indirectes en raison de l'âge, du sexe, de la religion (MacNicol, 2009, pp. 24-25).

dans laquelle les deux facteurs s'associent pour amplifier le sort social des personnes tout au long de leur vie (Faure & Ndobu, 2014, p. 172). Cette double peine d'être femme et senior croise ainsi les effets des discriminations perçues au niveau du genre et de l'âge qui sont dues « à des stéréotypes, [à] l'inadéquation entre le niveau du salaire et la productivité individuelle, qui conduit les entreprises à se séparer des plus âgés, [au] fait que les entreprises font porter en priorité le poids des réductions d'effectifs sur leur main-d'œuvre âgée » (Vendramin & Valenduc, 2014, p. 27). L'âge renforce la permanence de la logique de genre, bien loin d'une représentation dominante selon laquelle la seconde partie de carrière des femmes rimerait avec un investissement plus fort dans l'univers professionnel grâce à un allègement des responsabilités familiales (Rosende & Schoeni, 2012). Les discriminations liées à ce facteur sont d'ailleurs plus fortes chez les femmes que chez les hommes (EWCS, 2010). Une tendance largement démontrée dans de nombreux secteurs d'activités (dans le secteur financier (Duncan & Loretto, 2004) ou dans le monde académique (Granleese & Sayer, 2006)). Évidemment, tous ces éléments ne peuvent être isolés des systèmes de protection sociale existants en Belgique en matière de protection de l'emploi et du chômage, des systèmes de retraite et de protection contre la maladie (Vendramin & Valenduc, 2014, p. 28).

Suivant cette logique, cette recherche tente de creuser l'hypothèse d'une double peine qui serait le lot des femmes journalistes seniors en Belgique. Elle repose sur une question simple, presque dichotomique : l'âge est-il oui ou non un facteur aggravant d'inégalités pour les journalistes femmes ? En repartant sur une partie des résultats qui avaient montré le plus de différences entre hommes et femmes dans le rapport *Être femme journaliste en Belgique francophone* (Le Cam *et al.*, 2018), nous avons réanalysé les données quantitatives de l'enquête *Portrait des journalistes belges en 2018* (Van Leuven *et al.*, 2019) pour creuser la situation d'emploi et la sécurité économique des journalistes seniors (hommes et femmes), en tentant de mettre au jour les spécificités des situations des femmes journalistes seniors.



Graphique 1. Répartition des répondants hommes et femmes par tranche d'âge (en %) (n=1223)

Nous avons fait le choix de sélectionner les journalistes de plus de 54 ans (ceux-ci représentent 33,0 % des répondants), suivant en cela les catégories d'âge utilisées dans le questionnaire national sur les journalistes belges titulaires de la carte de presse (Van Leuven *et al.*, 2019). Nous considérons cette tranche d'âge comme appartenant à la catégorie des seniors⁵ même si nous reconnaissons que le « *séniorat est une catégorie sociologique et juridique incertaine, tant la caractérisation de ses paliers peut varier d'un pays à un autre* » (Faure & Ndobó, 2014, pp. 165-66 ; Lainé, 2004). Cependant, dans le contexte belge, cette catégorie d'âge de plus de 54 ans peut représenter la population journalistique au travail pendant les dix dernières années de la carrière (l'âge de la retraite étant fixé à 65 ans). Même si un certain nombre des

5 « En réalité, on utilise communément le terme “senior” pour qualifier les hommes et les femmes ayant au moins 50 ans, c'est-à-dire ayant atteint l'âge symbolique qui marque le passage vers une nouvelle étape de la vie (Kluge & Krings, 2008). C'est cette borne d'accès qui est consacrée dans les travaux des chercheurs en psychologie (Gautié, 2003 ; Hassel & Perrewé, 1995 ; Loretto & White, 2006 ; Thorsen, Rugulies, Longgaard, Borg, Thielen & Bjorner, 2012) ou dans les indicateurs statistiques des institutions chargées de la statistique au niveau national (INSEE, France) et international (OCDE), même si ce palier est loin de faire l'unanimité. En l'occurrence, et en raison d'une culture répandue de l'exclusion précoce du monde du travail, certains employeurs ont tendance à considérer que l'appartenance à la catégorie des seniors commence à 45 ans (Berger, 2006 ; Grima, 2011 ; Lagacé & Tougas, 2006) » (Faure & Ndobó, 2014, p. 166).

répondants ont largement dépassé cet âge (le répondant le plus âgé a 84 ans). Ce texte repose donc sur 404 répondants, parmi lesquels 79 sont des femmes. Seul un répondant sur cinq est donc une femme. L'enquête nationale avait mis en évidence que le ratio homme-femme dépend très fortement de l'âge des répondants. Les femmes sont presque à parité (44,6 %) avec les hommes parmi les 34 ans ou moins, mais plus l'âge avance, plus le pourcentage de femmes diminue⁶. La déperdition du nombre de femmes avec l'âge étant très forte dans le métier. Mais cette situation ne doit pas entraver la recherche sur le sujet, au contraire, elle peut permettre de rendre davantage visibles des problématiques spécifiques aux femmes seniors.

2. Les carrières des journalistes seniors

Cette partie explore les données quantitatives afin de mettre à plat un ensemble d'éléments qui montrent la spécificité des situations des seniors par rapport à l'ensemble de la population journalistique, mais surtout celle des femmes par rapport aux hommes dans cette tranche d'âge. Les données développent les questions de la répartition hommes-femmes dans cette catégorie, de l'ancienneté et de la mobilité professionnelle. Enfin, elles permettent d'aborder les processus de ségrégation horizontale et verticale. Plusieurs distinctions sont particulièrement intéressantes tant entre seniors selon leur sexe, qu'en comparaison avec les autres générations de journalistes belges.

2.1. Répartition hommes-femmes, ancienneté et mobilité

Comme nous avons pu le voir, après avoir pondéré nos résultats afin que les caractéristiques du groupe professionnel et des répondants de l'enquête en termes de genre soient similaires, seul un répondant sur cinq (19,5 %)⁷ est une femme parmi les répondants de plus de 54 ans. Deux facteurs principaux sont susceptibles d'expliquer le fait que les

6 Dans l'enquête nationale, 31,4 % des répondants sont des femmes. Les résultats de notre questionnaire général ayant montré une légère surreprésentation des femmes journalistes parmi les répondants, ils ont été pondérés afin que les caractéristiques du groupe professionnel et des répondants de l'enquête soient similaires en termes de genre.

7 Les résultats de l'enquête ont été pondérés selon le genre. Par contre, nous n'avons pas pu procéder à une pondération plus précise en fonction de l'âge.

femmes soient si peu nombreuses parmi les journalistes les plus âgés. Le premier serait que les femmes étaient largement minoritaires parmi les journalistes ayant la carte de presse, dans les années 1970-1980, période durant laquelle la majorité de nos répondants ont entrepris leur carrière. Le second facteur serait que la durée de carrière des femmes en journalisme serait moins longue que celle des hommes. En d'autres termes, les femmes quitteraient prématurément la profession comparativement à leurs confrères. Il est également possible que ces deux facteurs se combinent. La première piste se confirme. Dans l'annuaire officiel de la presse belge des années 1978-1979, les femmes représentent approximativement 12 % seulement des journalistes professionnels. Elles sont donc très largement minoritaires durant cette période, ce qui explique, en partie au moins, le pourcentage si faible de femmes parmi les répondants les plus âgés.

À l'heure actuelle, trop d'inconnues chiffrées subsistent encore concernant la seconde hypothèse (celle-ci ne peut donc pas encore être validée ou, au contraire, infirmée). Cette question est complexe : le ratio hommes-femmes en fonction des catégories d'âge montre une déperdition progressive des femmes au sein du groupe, et ce dès que l'âge dépasse 35 ans. Les nombreuses difficultés rencontrées par les femmes journalistes tout au long de leur carrière sont attestées (Le Cam *et al.*, 2018). Plusieurs indicateurs laissent donc penser que les femmes auraient tendance à quitter le métier plus tôt que les hommes, par choix ou non. La sociologie des inégalités a, en effet, montré que les femmes sont généralement davantage exposées que les hommes à l'insécurité d'emploi (Paugam, 2000, p. 95). Or, au cours des dernières années, plusieurs entreprises médiatiques belges ont procédé à une diminution du nombre de leurs travailleurs salariés, dont des journalistes (Libert, 2019 ; Domingo *et al.*, 2016). Cependant, des recherches complémentaires devraient être menées afin de mesurer de manière précise la durée de carrière des femmes en journalisme. Notons, enfin, que l'analyse du faible pourcentage de femmes parmi les répondants doit aussi se faire à la lumière d'un constat qui dépasse le journalisme : en Belgique, le taux d'emploi des femmes seniors reste plus faible que celui des hommes appartenant à cette catégorie d'âge. Durant le dernier trimestre 2019, le taux d'emploi des 55-64 ans était de 47,6 % pour les femmes, contre 58,1 % pour les hommes⁸. Ce constat traduisait notamment le fait que

8 STATBEL. La Belgique en chiffres. « Population active et inactive depuis 2017 basé sur l'enquête sur les forces du travail réformée, selon région, âge et sexe, par

« les femmes sont plus susceptibles que les hommes de s'occuper de membres de la famille âgés ou dépendants nécessitant des soins de longue durée et sont donc nettement plus susceptibles de réduire leurs heures de travail ou d'arrêter de travailler complètement⁹. »

Les résultats de l'enquête montrent, par ailleurs, que l'ancienneté professionnelle, dans le métier, s'élève à 32 ans (ancienneté médiane = 33 ans) pour les répondants les plus âgés. La moitié d'entre eux ont commencé leur carrière dans les années 1980. Les enquêtes plus générales sur le travail des seniors montrent que la proportion de femmes ayant une ancienneté longue dans l'emploi actuel est plus faible que celle des hommes, car *« les parcours des femmes reflètent aussi les carrières morcelées, les retours à l'emploi, la mobilité et l'instabilité »* (Vendramin & Valenduc, 2014, p. 34). Nos résultats ne vont pas dans ce sens. L'ancienneté professionnelle des femmes les plus âgées étant proche de celle de leurs confrères de la même tranche d'âge : elle s'élève à 31 ans en moyenne pour les femmes (ancienneté médiane = 31 ans) et 33 ans en moyenne, pour les hommes (ancienneté médiane = 33 ans). Par conséquent, les femmes journalistes seniors de notre échantillon ont des carrières en majorité aussi longue que leurs collègues masculins, mais, au vu de leur faible nombre, il est possible qu'elles représentent celles qui ont résisté dans le métier et poursuivi leur carrière.

L'enquête nationale a, par ailleurs, interrogé les journalistes sur la mobilité en dehors du journalisme. 63 % des journalistes seniors indiquent avoir exercé un autre métier avant le journalisme. Ce pourcentage est aussi élevé pour les femmes que pour les hommes. L'enquête générale permet d'observer que plus l'âge avance, plus ce pourcentage tend à augmenter : ainsi, seul un répondant sur quatre (24,4 %) parmi les plus jeunes, 39,2 % des 35-44 ans et 44,2 % des 45-54 ans sont également concernés. La période durant laquelle les journalistes seniors ont commencé leur carrière présentait un contexte plus favorable à la stabilité de l'emploi et à l'insertion professionnelle qu'il ne l'est aujourd'hui (Libert, 2019 ; Standaert, 2015 et 2016). Le fait que les journalistes seniors soient plus nombreux que les autres à avoir exercé un autre emploi avant le journalisme ne serait donc pas lié à des

trimestre (Tableau) ». Disponible sur : <https://statbel.fgov.be/fr/themes/emploi-formation/marche-du-travail/emploi-et-chomage#figures>

9 European Commission. « Fiche thématique. Les femmes sur le marché du travail ». p. 5. PDF disponible sur : https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/file_import/european-semester_thematic-factsheet_labour-force-participation-women_fr.pdf

conditions d'emploi plus difficiles à l'entrée du métier. En revanche, l'hypothèse explicative pourrait être que les parcours étaient davantage diversifiés, dans les années 1970-1980. Tandis que, depuis quelques années, la norme serait de commencer le métier juste après les études.

En outre, les résultats de l'enquête mettent en lumière la complexité et la diversification des parcours en fin de carrière. Ils rejoignent ainsi d'autres études portant sur le parcours des salariés âgés, entre l'emploi et la retraite à taux plein (Aubert, 2003, p. 67). Un répondant sur cinq (21,9 %) parmi les 55 ans ou plus a indiqué être retraité mais toujours actif. Ce résultat ne présentait pas de différence entre les hommes et les femmes. D'autres catégories transitoires ont également émergé ou se sont renforcées telles que les situations de chômage, de préretraite et l'emploi à temps partiel.

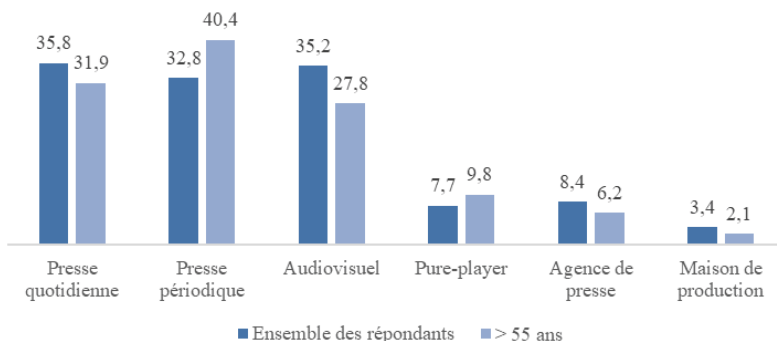
2.2. *Une ségrégation horizontale ?*

Les données concernant la répartition des répondants par secteurs médiatiques¹⁰ montrent des différences intéressantes relatives à l'âge des journalistes. L'enquête générale avait mis en lumière que le premier secteur comptant le plus de femmes était celui de la presse périodique, suivi de près par celui de l'audiovisuel. Ils rassemblaient tout deux un peu plus d'un tiers de femmes journalistes. Or, ce secteur de la presse périodique est aussi celui qui rassemble le plus de journaliste seniors. Ainsi, 40,4 % des répondants âgés de 55 ans ou plus indiquent travailler pour un titre de presse périodique, un peu moins d'un tiers (31,9 %) pour la presse quotidienne et 27,8 % pour une entreprise audiovisuelle. Le reste des répondants exercent pour un pure-player (9,8 %), une agence de presse (6,2 %) ou encore une maison de production (2,1 %).

En comparaison avec les résultats portant sur l'ensemble des répondants, le secteur de la presse périodique est davantage représenté chez les journalistes les plus âgés. Ce secteur rassemblait 32,8 % de l'ensemble des répondants et arrivait en troisième position, après la presse quotidienne (35,8 %) et l'audiovisuel (35,2 %). Lorsque l'on regarde de plus près ce secteur médiatique, nous observons que 41,2 % des répondants ayant indiqué travailler pour un titre de presse pério-

10 Les répondants pouvant indiquer travailler pour plusieurs médias, les catégories ne sont pas mutuellement exclusives.

dique sont âgés de 55 ans ou plus. L'âge moyen¹¹ des journalistes exerçant pour la presse périodique (50,8 ans) est d'ailleurs plus élevé que celui des journalistes des autres principaux secteurs médiatiques (46,2 ans pour la presse quotidienne et 45,6 ans pour le secteur audiovisuel).



Graphique 2. Répartition selon le secteur médiatique pour l'ensemble des répondants (n=1162) et ceux âgés de 55 ans ou plus (n=388), plusieurs secteurs pouvant être indiqués (en %).

Et ce résultat est encore plus important chez les femmes journalistes seniors. 43,6 % des répondantes âgées de 55 ans ou plus travaillent pour un titre de presse périodique. C'est le secteur où elles sont le plus nombreuses. Par ailleurs, un peu plus d'un quart des répondantes les plus âgées travaillent pour la presse quotidienne (26,9 %) ou une entreprise audiovisuelle (24,4 %). Seule une poignée de femmes exercent pour un pure-player (7,7 %) ou pour une agence de presse (2,6 %). En ce qui concerne leurs confrères, 39,5 % travaillent en presse périodique, un tiers en presse quotidienne (33,1 %) et 28,6 % pour une entreprise audiovisuelle (la RTBF et la VRT regroupent 40 % des répondants hommes et femmes ayant indiqué exercer pour une entreprise audiovisuelle). Enfin, une petite partie d'entre eux exercent pour un pure-player (10,3 %) ou une agence de presse (7,1 %). Ces différences entre

11 Afin d'effectuer une comparaison de l'âge moyen entre les secteurs, nous avons opéré une analyse prenant exclusivement en compte les répondants qui ne travaillent que pour un seul secteur médiatique (220 répondants, majoritairement indépendants, ont ainsi été exclus de ce volet de l'analyse) ; lorsqu'on procède à une seconde analyse incluant cette fois-ci les répondants travaillant pour plusieurs secteurs médiatiques, les résultats sont quasi similaires.

les hommes et les femmes journalistes seniors, en ce qui concerne les secteurs médiatiques, ne sont pas significatives d'après le test statistique réalisé¹², mais elles n'en restent pas moins intéressantes à relever.

Le secteur médiatique n'est pas le seul élément à observer dans l'analyse des formes de distinction horizontale. Les spécialisations des journalistes seniors sont davantage révélatrices, tout en étant la trace, par ailleurs, de la longévité de leur parcours dans le journalisme. La grande majorité (86,1 %) des répondants les plus âgés sont spécialisés dans au moins un domaine d'actualité. Ce chiffre est très proche de celui observé dans l'enquête générale (84 %). Les spécialisations les plus fréquemment mentionnées par ces répondants sont la culture (28,0 %), la société (23,8 %), l'économie (20,9 %), la politique (20,8 %), l'actualité régionale (20,4 %) et l'actualité internationale ou européenne (18,8 %).

L'enquête portant sur l'ensemble des répondants avait permis de montrer que de nombreux domaines de spécialisation se révèlent particulièrement genrés. Cela peut également être observé dans l'analyse portant uniquement sur les journalistes plus âgés, mais dans une moindre mesure. D'une part, moins de spécialisations sont concernées. Si les femmes restent également moins nombreuses en sport (18,5 % d'hommes, pour 3,0 % de femmes), en politique (23,4 % d'hommes, pour 10,6 % de femmes) et dans l'actualité des technologies (12,8 % d'hommes, pour 4,5 % de femmes), peu de différences apparaissent dans les matières économiques, médiatiques, liées aux transports ou encore, dans les faits divers, alors que ces mêmes spécialisations présentaient des disparités liées au genre dans l'analyse portant sur l'ensemble des répondants. De même, les domaines de la santé et du lifestyle concernent, pour les plus âgés également, davantage de femmes que d'hommes (25,4 % des femmes, pour 7,9 % des hommes en santé ; 18,2 % des femmes, pour 6,4 % des hommes, dans l'actualité lifestyle), mais la société et l'actualité environnementale n'apparaissent plus comme des spécialisations genrées.

D'autre part, l'écart de pourcentage entre les hommes et les femmes est systématiquement moindre, à l'exception de la spécialisation « Santé » (cette matière présente une différence de 17,5 points de pourcentage, alors qu'elle était de 8,6 points de pourcentage dans l'analyse portant sur l'ensemble des répondants).

12 Nous avons procédé au test du Khi-deux d'indépendance. Nous considérons que la relation est attestée lorsque la p-value est 0,05.

2.3. Une ségrégation verticale ?

Accéder à une position hiérarchique¹³ dans le journalisme en Belgique nécessite un peu de patience. Peu de journalistes atteignent la position de manager avant 45 ans (ils sont seulement 18,6 %). L'âge est donc un facteur distinctif important dans le fait d'occuper ou non une position hiérarchique supérieure, celle des « managers » : la moitié (50,0 %) des managers sont âgés de 55 ans ou plus, 31,4 % ont entre 45 et 54 ans, 14,7 % entre 35 et 44 ans et enfin, seuls 3,9 %, ont moins de 35 ans. Dans notre échantillon des seniors, 14,2 % d'entre eux exercent une fonction de manager et 7,2 %, de managers intermédiaires.

Tableau 1. Répartition des managers et des managers intermédiaires, par sexe et par tranche d'âge (en %)

Tranches d'âge	Managers			Managers intermédiaires		
	Femmes (en %)	Hommes (en %)	Total (en %)	Femmes (en %)	Hommes (en %)	Total (en %)
≤ 34 ans	1,0 %	2,9 %	3,9 %	5,1 %	4,0 %	9,1 %
35-44 ans	7,8 %	6,9 %	14,7 %	10,1 %	18,2 %	28,3 %
45-54 ans	13,7 %	17,6 %	31,4 %	10,1 %	27,3 %	37,4 %
≥ 55 ans	6,9 %	43,1 %	50,0 %	4,0 %	21,2 %	25,3 %
Total (effectif)	29,4 % (n=30)	70,6 % (n=72)	100 % (n=102)	29,3 % (n=29)	70,7 % (n=70)	100 % (n=99)

Parmi les journalistes de 55 ans ou plus, 86,3 % des managers sont des hommes et 13,7 % des femmes. De même, 84 % des managers intermédiaires sont des hommes et 16 % des femmes. Pour analyser ces résultats, il convient de garder à l'esprit que la majorité des répondants âgés de 55 ans ou plus sont des hommes. Ainsi, en toute cohérence, il est logique d'observer que les hommes sont plus nombreux que les femmes à exercer un poste à responsabilités. À première vue, le test statistique

13 Afin d'analyser la position hiérarchique des répondants de l'enquête, nous avons regroupé les qualifications renseignées par les journalistes (journaliste, reporter, secrétaire de rédaction, rédacteur en chef, chef de rubrique, etc.) en trois niveaux. Les deux premières positions renvoient à des fonctions à responsabilités. Il s'agit des catégories de « managers » regroupant les directeurs, les rédacteurs en chef et les rédacteurs en chef adjoints, et de « managers intermédiaires » intégrant les éditeurs en chef et les chefs de rubrique. La dernière catégorie est celle des journalistes « non-cadres ».

réalisé ne montre pas de différence significative entre les hommes et les femmes journalistes quant à l'accès à des postes à responsabilités. En comparaison à leur proportion dans l'ensemble des répondants de cette catégorie d'âge (19,5 %), les femmes sont pourtant légèrement sous-représentées, étant donné que seuls 13,7 % des managers et 16 % des managers intermédiaires sont des femmes. Par ailleurs, le fait que les femmes soient si peu nombreuses parmi les journalistes seniors peut représenter en soi la trace d'un plafond de verre qui s'exprime à travers des difficultés, complexes et multiples, à se maintenir à long terme sur le marché du travail journalistique (Le Cam *et al.*, 2018).

3. La sécurité économique des journalistes seniors

Cette seconde partie est consacrée à l'analyse de la sécurité économique des journalistes seniors. Elle aborde les éléments les plus déterminants, à savoir le statut professionnel, le régime de travail à temps partiel et enfin, les revenus. Les résultats qui seront présentés doivent s'interpréter à la lumière d'un élément très important, celui de la situation familiale des répondants. La majorité des journalistes seniors (70,2 %) vivent en couple. Mais une forte différence sépare les hommes et les femmes : trois quarts (75,4 %) des hommes sont en couple, pour la moitié (50,6 %) des femmes ; l'autre moitié des répondantes vivent donc seules (49,4 %). Ce déséquilibre entre hommes et femmes se retrouve dans chacune des catégories d'âge, mais il est nettement plus important chez les journalistes les plus âgés. Les femmes seniors sont, par ailleurs, proportionnellement plus nombreuses que l'ensemble des femmes (35,1 %) à vivre seules. Évidemment, la probabilité d'avoir connu un divorce, une séparation ou un deuil augmente avec l'âge et l'avancée dans la trajectoire conjugale. Toutefois, pour les hommes, aucune différence n'est à relever. Or, les situations financières des ménages sont évidemment fortement liées à leur composition. Et une femme seule en fin de carrière n'a pas le même pouvoir d'achat, ni les mêmes horizons d'attente et d'autonomie qu'un couple, par exemple. Cette situation se reflète dans les données européennes sur le travail des seniors et la part des ménages isolés (Vendramin & Valenduc, 2014, p. 32).

Ce résultat est important et mérite que l'on s'y attarde. Il soulève de nombreuses questions, auxquelles les données quantitatives, seules, ne permettent pas de répondre. L'étude *Être femme et journaliste en Belgique francophone* (2018) permet d'en savoir plus. Elle avait mis

en lumière les difficultés à concilier le métier de journaliste avec une vie de couple, et cela encore plus particulièrement pour les femmes. Les conditions de travail, surtout en raison des horaires et du temps de travail, sont fréquemment décrites comme une source de tension dans la vie de couple. Pour les journalistes plus âgées, l'étude avait révélé d'autres difficultés qui s'enracinent dans la persistance des représentations traditionnelles du rôle de l'homme et de la femme au sein de la société, comme, par exemple, le fait que le rôle de mère devait nécessairement primer par rapport à la carrière. Une journaliste témoignait, également, des tensions dans son couple en raison des craintes de son conjoint vis-à-vis de l'aura d'indépendance et de liberté qui émane, selon elle, du journalisme (Le Cam *et al.*, 2018). Par ailleurs, « *Les hypothèses positives relatives à un changement dans l'étape de vie après 50 ans – rétrécissement de la taille du ménage, transformation du réseau et des responsabilités familiales – doivent être relativisées. De nombreux auteurs ont démontré que cette étape n'était pas exempte de charges familiales et limite notamment l'idée d'une opportunité de seconde carrière pour les femmes* » (Vendramin & Valenduc, 2014, p. 56). Les femmes seniors ont ainsi souvent charge de famille (tant du côté des petits-enfants que de leurs propres parents).

3.1. Statut professionnel et temps de travail

La majorité des journalistes seniors sont salariés : 64,5 % pour 29,8 % d'indépendants et 5,7 % de bénévoles ou pensionnés. Rappelons ici qu'un répondant sur cinq (21,9 %) est retraité mais continue à exercer activement le journalisme. La majeure partie de ces journalistes retraités ont indiqué être indépendant ou salarié, alors que d'autres ont cherché à souligner la particularité de leur statut en choisissant la proposition « Autre statut ». Pour ces derniers, il nous est impossible de savoir s'ils cumulent leur pension avec une activité journalistique exercée sous le statut de salarié ou indépendant. Lorsque l'on exclut de l'analyse les répondants ayant indiqué travailler sous un « Autre statut » (N=317), il apparaît que 68,4 % sont salariés et 31,6 % sont indépendants. La même analyse effectuée auprès de l'ensemble des répondants, tout âge confondu, indique qu'un répondant sur quatre (25,8 %) est indépendant ; parmi les plus âgés, ce pourcentage concerne donc près d'un répondant sur trois (31,6 %). Le statut d'indépendant représente une porte de sortie du métier de journaliste tant pour les hommes

que pour les femmes journalistes seniors. Or, il s'accompagne généralement d'une situation plus précaire que le statut de salarié.

Le temps partiel¹⁴ est lui aussi une modalité choisie ou imposée chez les seniors. En effet, celui-ci est nettement plus marqué chez les travailleurs les plus âgés : ce régime de travail concerne 37,8 % des répondants âgés de plus de 54 ans, pour 16,1 % des 45-54 ans, 12,8 % des 35-44 ans et seulement 5,7 % des 35 ans ou moins. Ces données sont conformes d'ailleurs aux données européennes. Ainsi, l'emploi à temps partiel est, en moyenne, plus important pour les 55 ans ou plus que parmi les moins de 55 ans. Il concernait, en 2019, 10,3 % des hommes et 35,9 % des femmes, parmi les salariés âgés entre 55 ans et 64 ans dans l'UE28¹⁵. Le temps partiel représente un outil important de gestion de la main-d'œuvre âgée (Aubert, 2003, p. 80). Par ailleurs, plus de la moitié (52,1 %) des femmes travaillent à temps partiel, contre un peu plus d'un tiers (34,3 %) des hommes. Le constat selon lequel le temps partiel tend à concerner davantage les femmes rejoint ce que nous avons pu observer pour l'ensemble des répondants de l'enquête, sans distinction liée à l'âge. Une étude, publiée en 2001 en France, consacrée au temps partiel féminin, soulignait une distinction importante : le temps partiel peut être choisi ou subi. Le groupe des femmes à temps partiel ne constitue pas en ce sens une population homogène : celles qui souhaiteraient travailler davantage présentent une situation professionnelle moins favorable que les femmes qui ont choisi de réduire leur temps de travail (Bourreau-Dubois *et al.*, 2001, p. 42).

14 En Belgique, le droit du travail définit un travailleur à temps partiel comme « un travailleur dont la durée normale de travail, calculée sur base hebdomadaire ou en moyenne sur une période de référence, est inférieure à celle d'un travailleur à temps plein se trouvant dans une situation comparable » (Direction générale Relations individuelles du travail. (2010), *Clés pour le travail à temps partiel* (en ligne), Disponible sur <http://www.emploi.belgique.be/publicationDefault.aspx?id=3600>, p. 7). Notre questionnaire s'adressait aux journalistes tant salariés qu'indépendants, or parler de temps partiel pour un travailleur indépendant a peu de sens. Nos résultats s'entendent donc non pas au sens de la définition juridique, mais comme reflet de l'appréciation des répondants concernant leur temps de travail.

15 Eurostat. (2020, avril). Emploi à temps partiel en pourcentage de l'emploi total, par sexe et âge (%). Disponible sur https://ec.europa.eu/eurostat/fr/web/products-datasets/-/LFSA_EPPGA

3.2. Salaires, équité ou déséquilibre ?

Le revenu des répondants de 55 ans et plus, salariés et indépendants confondus, s'étend de la classe des revenus inférieurs à 1 000 euros nets par mois à la classe des revenus supérieurs à 3 000 euros nets par mois. Les trois classes de revenus les plus faibles (« moins de 1 000 euros », « Entre 1 000 et 1 249 euros » et « Entre 1 250 et 1 499 euros ») ne concernent, cumulées, que 10,8 % des répondants. Un répondant sur dix, parmi les 55 ans et plus, gagne donc moins de 1 500 euros et un sur cinq (21,3 %) moins de 2 000 euros. La classe des revenus supérieurs à 3 000 euros nets rassemble 31,4 % des répondants. Un revenu net moyen et médian approximatif¹⁶ a, par ailleurs, été calculé. Les répondants âgés de 55 ans et plus gagnent en moyenne 2 484 euros nets par mois (revenu médian = 2 625 euros). Leur revenu moyen est donc légèrement inférieur à celui des répondants appartenant à la tranche d'âge des 45-54 ans (il s'élève, pour ces répondants, à 2 543 euros nets).

Tableau 2. Revenus mensuels nets des répondants âgés de 55 ans et plus exerçant le journalisme en pleine activité et à titre principal, en fonction du sexe (en %, n=255)

Classes de revenus	Les femmes en %	Les hommes en %
Moins de 1 000 €	6,1 %	3,0 %
Entre 1 000 et 1 249 €	2,0 %	1,9 %
Entre 1 250 et 1 499 €	4,1 %	5,3 %
Entre 1 500 et 1 749 €	16,3 %	4,4 %
Entre 1 750 et 1 999 €	4,1 %	4,4 %
Entre 2 000 et 2 249 €	12,2 %	6,7 %
Entre 2 250 et 2 499 €	14,4 %	12,6 %
Entre 2 500 et 2 749 €	12,3 %	14,1 %
Entre 2 750 et 2 999 €	6,1 %	14,1 %
3 000 € ou plus	22,4 %	33,5 %
Total (effectif)	100 % (N=49)	100 % (N=206)

¹⁶ La question du revenu des journalistes a été abordée avec des tranches de salaires. Nous avons pris la valeur centrale de chacune de ces tranches afin d'obtenir un revenu net moyen approximatif.

Ce résultat s'explique notamment par l'importance du temps partiel et du statut d'indépendant chez les journalistes seniors. Le statut d'indépendant représente, en effet, le principal élément de différenciation des revenus. Ainsi, le revenu moyen des répondants seniors salariés est de 2 668 euros (revenu net médian = 2 875 euros), contre seulement 1 898 euros pour les indépendants (revenu net médian = 1 625 euros). Ce résultat montre très nettement que la situation financière des journalistes seniors, comme d'ailleurs de l'ensemble des répondants, peut prendre des formes très différentes.

Les résultats de l'enquête nationale portant sur l'ensemble des répondants confirment qu'il existe, pour la Belgique, un déséquilibre salarial important entre les hommes et les femmes journalistes. Le revenu net moyen des hommes étant supérieur de 13,6 % à celui des femmes. Cette disparité a également été observée dans de nombreux autres pays¹⁷, dont la France (Damian-Gaillard *et al.*, 2009, p. 179). Elle n'est évidemment pas spécifique au journalisme : il s'agit d'une tendance générale du marché du travail en Belgique. Selon l'Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes, cet écart salarial traduit « *une répartition toujours inégale des tâches de soins dans notre société, qui a pour conséquence que les femmes travaillent plus souvent à temps partiel que les hommes, mais également les attentes stéréotypées sur le marché du travail et la ségrégation*¹⁸ ».

Dans notre enquête, l'écart observé tient aussi partiellement à l'âge et donc à l'ancienneté professionnelle des répondants : la rémunération augmente globalement avec l'âge, or les répondantes présentent un âge moyen moins élevé que leurs confrères. Toutefois, une analyse par catégorie d'âge permet aisément de se rendre compte que les disparités persistent au-delà de ce facteur. À âge égal, les femmes sont systématiquement moins bien rémunérées que les hommes. La catégorie des seniors ne fait pas exception. Parmi les plus de 54 ans, un tiers (32,6 %) des répondantes gagnent moins de 2 000 euros nets par mois, contre un homme sur cinq (19,0 %). Plus de la moitié d'entre elles (59,2 %)

17 European Federation of Journalists (2006, avril). EFJ-survey: women journalists in the European integration process. Disponible à <http://www.ifj.org/nc/news-single-view/browse/38/backpid/238/article/efj-survey-women-journalists-in-the-european-integration-process-2006/>.

18 Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes. L'écart salarial entre les femmes et les hommes en Belgique. Rapport 2017, Bruxelles, 2017, p. 8. Repéré à : https://igvm-iefh.belgium.be/fr/publications/lecart_salarial_entre_les_femmes_et_les_hommes_en_belgique_rapport_2017

perçoivent moins de 2 500 euros nets, pour 38,3 % des hommes. La classe supérieure des revenus, « 3 000 euros ou plus » rassemble 22,4 % des femmes, pour un tiers des hommes (33,5 %). Le revenu moyen des femmes est proche de 2 283 euros (revenu médian = 2 375 euros) ; il s'élève environ à 2 533 euros pour les hommes (revenu médian = 2 625 euros), soit 10,9 % de plus que les femmes. Les répondantes seniors perçoivent donc des revenus sensiblement inférieurs à ceux de leurs confrères du même âge. Le tableau ci-dessous met en évidence ces disparités : le revenu net moyen des répondantes âgées de plus de 54 ans est même plus faible que celui des hommes appartenant à la catégorie d'âge des 35-44 ans (le revenu médian est, lui, similaire, mais il est, par contre, inférieur à celui des hommes de la catégorie d'âge des 45-54 ans). En miroir des études menées sur le travail des femmes seniors, ou des femmes journalistes en général¹⁹, les journalistes femmes sont pourtant, sans surprise, plus diplômées que les hommes (72,4 % des répondantes sont diplômées de l'université, pour 59,9 % des hommes de plus de 54 ans).

Tableau 3. Revenu mensuel net moyen et médian approximatif des répondants femmes et hommes exerçant le journalisme en pleine activité et à titre principal, en fonction de l'âge

Tranches d'âge	Revenu net moyen et médian des femmes (n=325)	Revenu net moyen et médian des hommes (n=648)	Écart de revenu
≤ 34 ans	1 904 € (médiane=1 875 €)	2 086 (médiane=2 125 €)	8,7 %
35-44 ans	2 142 € (médiane=2 125 €)	2 350 (médiane=2 375 €)	8,9 %
45-54 ans	2 345 € (médiane=2 375 €)	2 636 (médiane=2 625 €)	11,0 %
≥ 55 ans	2 283 € (médiane=2 375 €)	2 533 (médiane=2 625 €)	9,8 %

En outre, la progression des revenus nets moyens des hommes et des femmes entre les tranches d'âge est légèrement plus élevée pour les hommes que pour les femmes (les répondantes de plus de 54 ans gagnent en moyenne 379 euros de plus que les répondantes les plus jeunes ; la différence s'élève à 447 euros pour les hommes). Le tableau

19 Le constat d'un plus haut niveau d'étude pour les femmes journalistes a également pu être tiré dans les pays voisins, la France (Leteinturier, 2010) et les Pays-Bas (Hermans, Vergeer & Pleijter, 2011).

montre surtout que l'écart de revenu²⁰ entre les hommes et les femmes est plus élevé pour les répondants âgés entre 45 et 54 ans et pour les répondants de 55 ans ou plus, en comparaison avec les répondants les plus jeunes.

Notons enfin que la disparité des revenus entre les hommes et les femmes seniors semble se retrouver tant dans le statut d'indépendant que dans celui de salarié. Le revenu moyen net des femmes indépendantes est proche de 1 750 euros, contre 1 925 euros pour les hommes. Les revenus médians sont, quant à eux, identiques (1 625 euros). Ces chiffres doivent nécessairement être appréhendés avec prudence car ils ne concernent qu'un très faible nombre de répondants, seulement 9 femmes et 48 hommes. Par ailleurs, l'écart de revenu semble se creuser davantage pour les salariés : le salaire moyen des femmes salariées est proche de 2 418 euros (revenu médian = 2 375 euros) ; il s'élève à 2 733 euros (revenu médian = 2 875 euros) pour leurs confrères salariés (ces résultats portent également sur de faibles effectifs, 40 femmes et 153 hommes salariés).

Ces disparités salariales entre les hommes et les femmes représentent un enjeu important tout au long de la trajectoire professionnelle, mais également après, à l'âge de la retraite. Les écarts de rémunération contribuant, plus tard, à des écarts de pension de retraite. En Belgique, comme dans plusieurs pays européens, cet état de fait contribue à exposer davantage les femmes à la pauvreté ou à l'exclusion sociale²¹. Le journalisme ne fait donc pas exception et place les femmes seniors dans une situation financière où elles sont davantage vulnérables que les hommes. Ces inégalités se renforcent encore d'ailleurs au vu de la situation conjugale de la moitié de nos répondantes.

Conclusion

Cette étude poursuivait l'objectif d'explorer les différences professionnelles dans l'emploi des seniors, par rapport aux autres générations,

20 L'écart de revenu est calculé sur base des revenus moyens approximatifs, selon la formule de base utilisée pour calculer l'écart salarial : la différence entre le salaire moyen des hommes et le salaire moyen des femmes, exprimé en pourcentage du salaire moyen des hommes.

21 European Commission. « Fiche thématique. Les femmes sur le marché du travail ». p. 8. PDF disponible sur : https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/file_import/european-semester_thematic-factsheet_labour-force-participation-women_fr.pdf

mais surtout dans le rapport hommes/femmes de cette catégorie d'âge. La question centrale était de savoir si l'âge apparaît oui ou non comme un facteur aggravant d'inégalités pour les journalistes femmes. Cette hypothèse est validée sur de nombreux points. Les résultats les plus importants concernent la sécurité économique : les femmes travaillent davantage à temps partiel, sont moins bien rémunérées, et vivent plus souvent seules. Les répondants seniors sont, par ailleurs, plus nombreux à être indépendants, or ce statut s'accompagne de revenus largement plus faibles. Ce statut représente une porte de sortie importante. Malheureusement, notre enquête ne nous permet pas de savoir dans quelle mesure les seniors optent pour ce statut professionnel par choix ou par obligation. Autre résultat intéressant : les seniors sont nombreux à exercer le journalisme tout en étant à la retraite, le plus souvent en tant que freelances. La ségrégation horizontale portant sur les domaines de spécialisation tend, par contre, à être un peu moins importante pour les journalistes seniors. La proportion de femmes de notre échantillon (79) n'est évidemment pas suffisante pour avancer plus largement dans l'analyse des carrières des femmes journalistes seniors. Ce petit chiffre est cependant très intéressant, car il nous montre une féminisation tardive du groupe professionnel des journalistes belges, mais aussi très probablement un faible nombre de femmes journalistes parvenant à rester dans cette carrière, et enfin une forme d'invisibilité des femmes seniors dans le groupe professionnel. Le croisement du genre et de l'âge permet ainsi de voir se renforcer des inégalités générationnelles et de genre, qui montrent sur le long terme les conséquences des choix ou des impositions sociales, familiales, économiques et de gestion managériale des carrières des femmes. La « double peine » que nous évoquions s'incarne ainsi dans une double tension pour les femmes : se maintenir en tant que journaliste et résister aux difficultés accrues rencontrées en fin de carrière.

Une démarche qualitative doit prendre la suite de ce premier panorama général sous deux axes. Le premier reviendra sur les carrières des femmes journalistes seniors afin d'avancer dans la compréhension des rapports entre l'âge et le genre comme facteurs de discriminations aggravants. Il devra, par ailleurs, essayer de mieux comprendre si les journalistes ont encore envie de vieillir en journalisme. Quel est leur ressenti sur l'impact du métier sur la santé, sur la représentation de ses compétences, sur l'arrimage vie de famille, vie conjugale et vie professionnelle passés 55 ans ? Le second axe de recherche portera sur les violences symboliques envers les seniors dans l'organisation, en

interrogeant les éventuelles discriminations par les employeurs (dans les politiques de gestion du personnel et dans les stéréotypes silencieux mais actifs sur le travail des seniors en salle de rédaction). Il creusera aussi l'âgisme dans l'entreprise de presse, et l'ensemble des stéréotypes qui entourent les compétences des seniors, leur supposée fragilité, leur invisibilité, leur manque d'adaptation aux transformations économiques ou technologiques, leur absence d'investissement dans les innovations, et surtout les questions de genres et de l'identité des femmes seniors dans la représentation du vieillissement, de la ménopause, du célibat ou de l'identité de grand-mère.

Références

- Aubert, P. (2003). Les quinquagénaires dans l'emploi salarié privé. *Économie et Statistique* 368(1), 65-94. Disponible à : https://www.persee.fr/doc/estat_0336-1454_2003_num_368_1_7299
- Beal Frances, M. (1970). *Double Jeopardy: To Be Black and Female*. Detroit, MI: Radical Education Project.
- Bourque, D. & Maillé, C. (2015). Actualité de l'intersectionnalité dans la recherche féministe au Québec et dans la francophonie canadienne. *Recherches féministes* 28(2), 1-8. Disponible à : <https://doi.org/10.7202/1034172ar>
- Bourreau-Dubois, C., Guillot, O. & Jankeliowitch-Laval, É. (2001). Le travail à temps partiel féminin et ses déterminants. *Économie et statistique*, 349(1), 41-61.
- Damian-Gaillard, B., Frisque, C. & Saitta, E. (2009). Le journalisme au prisme du genre : Une problématique féconde. *Questions de Communication*, 15, 175-201.
- Domingo, D., Jacquet, A., Le Cam, F., Libert, M., Malcorps, S., Wiard, V., Tixier, F. & Burnier, C. (2016). Socio-économie des médias d'information francophones belges. *Politique* 95. Disponible à : <https://www.revuepolitique.be/revue/le-retour-du-journalisme/>
- Duncan, C. & Loretto, W. (2004). Never the Right Age? Gender and Age-based Discrimination in Employment. *Gender, Work & Organization* 11(1), 95-115. Disponible à : <https://doi.org/10.1111/j.1468-0432.2004.00222.x>
- EWCS. European Foundation for the Improvement of Living and Working Conditions. (2010). Fifth European Working Conditions Survey 2010. *Luxembourg: Office for Official Publications of the European Communities*. Disponible à : <http://eurofound.europa.eu/surveys/2010/fifth-european-working-conditions-survey-2010>.
- Faure, A. & Ndofo, A. (2014). L'expérience de la stigmatisation sociale et professionnelle des seniors : la double peine des femmes seniors en question. *Initio. Revue sur l'éducation et la vie au travail* 4, 165-181. Disponible à : <http://okina.univ-angers.fr/publications/ua10085>
- Granleese, J. & Sayer, G. (2006). Gendered Ageism and "Lookism": A Triple Jeopardy for Female Academics. *Women in Management Review* 21(6), 500-517. Disponible à : <https://doi.org/10.1108/09649420610683480>

- Hermans, L., Vergeer, M. & Pleijter, A. R. J. (2011). *Nederlandse journalisten in 2010: Onderzoek naar de kenmerken van de beroepsgroep, professionele opvattingen en het gebruik van digitale media in het journalistieke werk*. Nimègue : RU.
- Le Cam, F., Libert, M. & Ménalque, L. (2018). *Être femme et journaliste en Belgique francophone*. Disponible à : <http://www.ajp.be/telechargements/JournalistesFemmes/letude.pdf>.
- Lainé, F. (2004). La mobilité professionnelle à travers les âges. *Gérontologie et société* 27(4), 131-141. Disponible à : <https://doi.org/10.3917/gs.111.0131>
- Leteinturier, C. (2010). La formation des journalistes français : quelles évolutions, quels atouts à l'embauche ? Le cas des nouveaux titulaires de la carte de presse en 2008. *Les Cahiers du journalisme* 21, 110-133. Disponible à : http://www.cahiers-dujournalisme.net/pdf/21/07_LETEINTURIER.pdf
- Libert, M. (2019). *Carrières et conditions d'emploi et de travail des journalistes. Analyse des mutations dans la presse quotidienne belge francophone*. Paris : Institut Francophone pour la Justice et la Démocratie.
- MacNicol, J. (2009). Âgisme et discrimination dans le monde du travail. Regard historique sur le cas britannique. *Mouvements* (3), 24-33. Disponible à : <https://doi.org/10.3917/mouv.059.0024>
- Paugam, S. (2000). *Le Salarié de la précarité. Les nouvelles formes de l'intégration professionnelle*. Paris : Presses universitaires françaises.
- Pereira, F. H. (2019). "Old Journalists" in a "New Media" Environment? A Study on the Career Choices of Digital Journalists. *The Journal of International Communication*, 1-23. Disponible à : <https://doi.org/10.1080/13216597.2019.1677261>
- Rosende, M. & Schoeni, C. (2012). Seconde partie de carrière, régime de retraite et inégalités de sexe. *Revue française des affaires sociales* 2, 130-147. Disponible à : <https://doi.org/10.3917/rfas.122.0130>
- Standaert, O. (2015). *Le journalisme flexible. Trajectoires d'insertion, identités professionnelles et marché du travail des jeunes journalistes de Belgique francophone*. Dissertation doctorale, Université catholique de Louvain. Disponible à : <https://dial.uclouvain.be/pr/boreal/object/boreal:159017>.
- Standaert, O. (2016). La continuité des carrières au régime flexible : décentrement et dispersion à l'orée du marché du journalisme. *Recherches en Communication* 43, 59-80. Disponible à : <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.10805>
- Van Leuven, S., Raeymaeckers, K., Libert, M., Le Cam, F., Stroobant, J., Malcorps, S., Jacquet, A., D'Heer, J., Heinderyckx, F., De Vuyst, S. & Vanhaelewyn, B. (2019). *Le profil des journalistes belges en 2018*. Gand : Academia Press. Disponible à : https://lapij.ulb.ac.be/wp-content/uploads/2019/04/2018_etude.pdf
- Vendramin, P. & Valenduc, G. (2014). *Perspective de genre sur l'emploi et les conditions de travail des seniors*. Bruxelles : ETUI European Trade Union Institute. Disponible à : <https://www.etui.org/fr/Publications2/Working-Papers/Perspective-de-genre-sur-l-emploi-et-les-conditions-de-travail-des-seniors>

